



Bulletin Officiel

N° 4711 Mardi 21 Octobre 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

STAR	2-3
ASSURANCES SALIM	4-5
ELBENE INDUSTRIE S.A	6
ENNAKL AUTOMOBILES	7
SOCIETE EURO-CYCLES	8
ARTES	9
ADWYA	10-11
EL WIFACK LEASING	12
SIAME	13-14
CARTHAGE CEMENT	15-16
SOCIETE ESSOUKNA	17-18
SOCIETE LAND'OR	19-20
POULINA GROUP HOLDING	21-24
SOTRAPIL	25-26
SOTUVER	27-28
GIF FILTER	29-30
CELLECOM	31-32

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2014-2 »	33-37
--	-------

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE«EMPRUNT SUBORDONNE ATTIJARI LEASING 2014»	38-43
--	-------

COURBE DES TAUX

44

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

45-46

ANNEXE I

AUGMENTATION DE CAPITAL

- UNION INTERNATIONALE DE BANQUE – UIB –

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31/12/2013

- FCPR MAXESPOIR

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Indicateurs d'activité du troisième trimestre 2014 -STAR-

PROVISOIRES

Unité : 1000 dinars

Primes Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

Branches	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	Année 2013
Automobile	33 722	28 447	119 572	104 452	133 730
Incendie et Risques Divers	3 117	2 541	32 551	27 946	30 362
Transport	2 236	2 738	7 129	8 070	13 642
Autres Branches	18 228	17 690	58 187	54 237	72 070
Total Non Vie	57 302	51 415	217 439	194 705	249 804
Vie	1 758	2 213	7 819	7 315	10 156
Total Général	59 060	53 628	225 258	202 020	259 961

PRIMES CEDEES

Branches	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	Année 2013
Automobile	865	714	2 738	2 312	3 206
Incendie et Risques Divers	2 403	1 276	21 211	17 599	18 669
Transport	1 081	1 624	4 238	5 076	10 627
Autres Branches	0	0	79	74	877
Total Non Vie	4 348	3 614	28 265	25 061	33 379
Vie	17	2	54	32	314
Total Général	4 365	3 616	28 320	25 093	33 693

Commissions Echues

Branches	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	Année 2013
Automobile	3 337	2 917	10 150	8 512	11 620
Incendie et Risques Divers	300	290	1 591	1 516	1 819
Transport	34	42	121	148	189
Autres Branches	386	369	1 181	1 132	1 575
Total Non Vie	4 057	3 619	13 043	11 309	15 202
Vie	438	649	2 236	1 995	2 770
Total Général	4 495	4 268	15 279	13 304	17 972

SINISTRES REGLES

Branches	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	Année 2013
Automobile	25 204	21 522	73 190	66 844	90 565
Incendie et Risques Divers	4 609	3 845	10 486	16 449	17 896
Transport	1 100	419	2 403	5 488	6 886
Autres Branches	13 816	14 362	49 327	46 700	61 325
Total Non Vie	44 729	40 148	135 405	135 483	176 673
Vie	381	485	1 564	1 598	2 404
Total Général	45 109	40 633	136 969	137 081	179 076

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	Année 2013
Automobile	9 144	12 053	38 985	36 033	50 304
Incendie et Risques Divers	489	617	1 717	1 935	2 653
Transport	32	64	117	136	176
Autres Branches*	106 329	121 982	419 344	469 288	640 150
Total Non Vie	115 994	134 716	460 163	507 392	693 283
Vie	78	69	243	275	374
Total Général	116 072	134 785	460 406	507 667	693 657

*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 417.072 au 30/09/2014 contre 467.218 au 30/09/2013

*PRODUITS FINANCIERS ECHUS**

	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	Année 2013
TOTAL	10 554	9 533	30 839	28 537	36 787

*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.

- Suite -

LES FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITE
DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES
AU 30/09/2014

Les trois premiers trimestres 2014 ont été marqués par l'accroissement des primes émises nettes de 11,5% généré par le développement de la production de la quasi-totalité des branches d'assurances.

Au niveau des prestations rendues, la STAR enregistre un total de 136,969 MD au 30/09/2014 contre 137,081 MD en 2013.

La gestion des actifs financiers dégage par ailleurs une augmentation des revenus de 8% au terme des trois premiers trimestres de l'exercice en cours.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS

ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble *ASSURANCES SALIM*

Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Chiffres exprimés en Dinars

	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Au 31/12/2013 (*)
1 - PRIMES EMISES					
VIE	4 871 675	5 064 538	15 382 325	14 590 831	18 536 777
IARD	1 035 115	869 245	3 696 001	2 950 474	3 447 924
AUTO	2 259 574	1 971 025	8 310 053	6 991 341	9 810 665
ENGINEERING	328 957	181 240	1 425 632	1 127 519	1 620 736
TRANSPORT	293 125	425 561	1 347 093	1 321 910	2 197 469
MALADIE	1 993 815	1 621 327	5 777 366	5 583 011	7 494 526
Non VIE	5 910 586	5 068 398	20 556 145	17 974 255	24 571 320
Total	10 782 261	10 132 936	35 938 470	32 565 086	43 108 097
2 - PRIMES CEDEES	4 811 357	3 703 233	15 526 586	11 986 290	15 437 822
VIE	3 341 369	2 738 260	10 034 181	8 080 755	9 829 258
IARD	857 249	333 451	2 950 556	1 770 521	2 104 886
AUTO	153 993	71 368	408 559	288 277	455 216
ENGINEERING	254 081	139 737	1 061 625	822 365	1 300 884
TRANSPORT	204 665	420 416	1 071 665	1 024 371	1 747 577
3 - COMMISSIONS	2 076 463	1 861 240	6 335 880	4 917 222	7 437 781
4 - CHARGES DE SINISTRES DECLARES AU COURS DU TRIMESTRE					
VIE	443 224	1 274 271	3 282 212	3 444 520	4 307 277
IARD	528 435	520 618	914 796	892 431	1 627 126
AUTO	2 256 227	2 265 837	5 303 575	6 254 364	8 412 587
ENGINEERING	-218 657	24 845	206 878	73 314	192 422
TRANSPORT	141 308	403 578	273 142	1 519 527	1 277 331
MALADIE	1 497 039	626 260	4 323 295	3 772 270	5 248 639
Non VIE	4 204 353	3 841 138	11 021 687	12 511 906	16 758 105
Total	4 647 576	5 115 409	14 303 898	15 956 426	21 065 382
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS	1 232 732	2 127 948	4 301 817	3 730 112	5 097 162
dont Revenus financiers	953 878	1 604 628	3 479 467	2 946 921	4 048 395

(*) Chiffres Audités

- Suite -

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

- 1- Les charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
- 2- Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions).
- 3- Les indicateurs relatifs à l'exercice 2013 sont audités et découlent des états financiers approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 Juin 2014.
- 4- Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II- FAITS SAILLANTS :

- Au 30 Septembre 2014, le chiffre d'affaires global a augmenté de 10,3% par rapport à celui enregistré pendant la même période de l'année 2013.
- Le chiffre d'affaires de la branche vie a augmenté de 5,4% par rapport à la même période de l'année écoulée.
- Le chiffre d'affaires non vie a évolué de +14,4% notamment pour la branche Engineering (+26.4%) et les branches IARD (25,27%).
- Les primes cédées ont enregistré une évolution de +29,5%, expliquée essentiellement par la modification des termes du traité de réassurance pour la branche vie (notamment pour les produits de bancassurance), et l'augmentation importante du chiffre d'affaires des branches Engineering et IARD fortement réassurées.
- La charge globale des sinistres au 30/09/2014, a enregistré une baisse de 10,4%, expliquée notamment par le retour à la normale de la sinistralité de la branche transport et par l'allègement des charges de sinistres à travers le recours aux transactions pour la branche automobile.
- A fin septembre 2014, Les produits des placements ont enregistré une augmentation de 15,3% par rapport à la même période de 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Désignations	3eme TRIMESTRE		A FIN SEPTEMBRE		ANNUEL
	2014	2013	2014	2013	2013
Revenus (en millions de dinars)	28,171	33,354	86,952	86,699	117,082
Production (en millions de litres)	19,844	23,145	68,895	75,173	96,740
Investissements (en millions de dinars)	3,097	1,062	6,893	1,760	5,578
Endettement (en millions de dinars)			70,991	67,246	63,911
à long terme			21 %	22 %	17 %
à court terme			79 %	78 %	83 %

Formules :

Revenus = ventes HT

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Le niveau d'activité du 3^{ème} trimestre 2014 comparé à celui du 3^{ème} trimestre 2013 a enregistré une baisse causée par la volonté de réduction de stock et les chantiers d'investissement qui ont freiné le niveau de production .

En cumul à fin septembre 2014, les ventes ont enregistré une hausse de 0,29 % et la production une baisse de 8,35 %.

L'entreprise est engagée dans des grands projets stratégiques d'investissement

L'endettement a augmenté suite à la conclusion de nouveaux crédits d'investissement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège Social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 :

(En DT)

Désignation	3 ^{ème} Trimestre 2014	3 ^{ème} Trimestre 2013	Au 30/09/2014 (**)	Au 30/09/2013 (*)	Au 31/12/2013 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	61 804 388	63 843 875	199 199 671	189 476 070	278 547 135
Coût d'achat des marchandises vendues	51 174 475	55 138 298	167 437 577	166 450 149	243 884 004
Charges financières	84 203	23 469	101 546	127 018	139 156
Produits financiers	298 978	717 375	5 849 494	6 615 782	7 282 107
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	31 412 323	48 024 540	51 802 822
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	110	126	155
Nombre d'agences officielles	-	-	22	22	22
Masse salariale	3 278 191	3 055 417	9 358 766	9 412 127	12 560 757
Effectif fin de période			351	353	357

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable définitive**.(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable provisoire**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 30/09/2014 a atteint 199,199 MD contre 189,476 MD au 30/09/2013, soit une augmentation de 5,13%.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 31,412 MD au 30/09/2014 contre un montant de 48,024 MD au 30/09/2013 soit une régression de 34.59% justifiée essentiellement par :
 - L'augmentation des règlements fournisseurs étrangers au cours de la même période passant d'un montant de 137.165 MD en 2013 à 160.335 MD en 2014.
 - Paiement des dividendes au titre de l'année 2013 pour un montant total de 12 MD contre un montant de 10 MD payé courant le troisième trimestre 2013.
- La baisse de la trésorerie a impacté négativement nos placements justifiant ainsi la régression des produits financiers.
- La masse salariale a baissé de 1% passant d'un montant de 9,412 MD au 30/09/2013 à 9,358 MD au 30/09/2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège Social: Zone Industrielle Kelaa Kebira 4060-Hammam Sousse

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2014.

	LIBELLE	UNITES	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/09		Variation		2013
			2014	2013	2014	2013	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de Dinars	18 898	15 932	53 636	40 737	12 899	32%	50 358
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	18 898	15 932	53 636	40 737	12 899	32%	50 358
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	135316	123746	387411	313404	74007	24%	381544
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	703	6	1 353	44	1 309	2974%	62
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	703	6	1 353	44	1 309	2974%	62
	Investissement financiers	Milliers de Dinars							
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars			11 901	6 320	5 581	88%	8 950
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			692	934	-242	-26%	692
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars			33	126	-93	-74%	251
	Crédit de Gestion	Milliers de Dinars			11 176	5 259	5 917	113%	8 007

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent quand même provisoires.

Commentaires :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au 30 Septembre 2014 un chiffre d'affaire de 53 636 668 DT, soit une augmentation de 32% par rapport au 30/09/2014.

* Les investissements au 30 Septembre 2014 ont été de l'ordre de 1 352 661 DT, ces investissements correspondent à la construction de nouvelle usine et l'extension du bâtiment.

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 11 901 956 DT au 30/09/2014, soit une augmentation de 88% par rapport au 30/09/2013.

L'augmentation de l'engagement financier correspond à l'accroissement du financement import des fournisseurs étrangers pour l'achat de la matière première.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Automobiles Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

La Société ARTES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2014.

<i>Désignation</i>	<i>3^{ème} trimestre 2014</i>	<i>3^{ème} trimestre 2013</i>	<i>Au 30/09/2014</i>	<i>Au 30/09/2013</i>	<i>Au 31/12/2013</i>
Total des revenus	35 510 061	37 690 116	150 214 196	152 388 735	182 120 173
Cout d'achat des marchandises vendues	29 787 499	32 732 168	123 894 514	129 846 858	154 336 962
Charges Financières	31 132	51 792	138 617	126 132	133 080
Produits Financiers	1 888 768	1 825 931	7 461 783	6 161 582	8 079 730
Trésorerie Nette fin Période	-	-	113 838 236	125 218 732	96 180 795
Délai moyen règlement fournisseurs	-	-	145	148	150
Masse salariale	545 398	682 715	2 752 843	3 062 897	4 590 322
Effectif moyen	-	-	193	191	193
Nombre des points de vente (Agents et Ateliers)	-	-	26	26	26

* Les chiffres de l'année 2013 sont des chiffres audités, définitifs et approuvés par l'AGO du 19/06/2014.

** Les indicateurs de l'année 2014 objet de la présente communication sont extraits des livres comptables de la société, arrêtés provisoirement à la date de cette publication et n'ont pas fait l'objet d'audit

Faits saillants :

- **Légère décroissance du chiffre d'affaires** de l'ordre de (-1,43 %) au 30/09/2014, par rapport au 30/09/2013 se justifie principalement par la régression du nombre des véhicules vendus, suite à l'arrêt du quota d'importation des véhicules.
- **Augmentation de la trésorerie nette** de +17,657 Millions de dinars (+18,35 %) au 30/09/2014 par rapport à la trésorerie de fin d'année 2013.
- **Augmentation des produits financiers** de + 21,10 % au 30/09/2014 par rapport à la même période de l'année 2013, passant de 6,161 Millions de dinars au 30/09/2013 à 7,461 Millions de dinars au 30/09/2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa Km 14 BP 658 -2070 la Marsa - Tunisie

La société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS 3ème TR 2014**

DESIGNATION	3ème TR 2014 (*)	3ème TR 2013	Du 01/01/14 au 30/09/14 (*)	Du 01/01/13 au 30/09/13	Exercice 2013
-------------	---------------------	-----------------	--------------------------------	----------------------------	------------------

I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

* Gamme sous licence	12 426 823	11 124 185	38 049 672	38 242 934	52 172 880
* Générique Adwya	6 073 609	4 934 195	20 248 329	17 788 418	23 580 220
* Façonnage + Services	180 888	165 610	690 103	673 077	972 100
* Modèle Hospitalier	704 537	688 252	3 410 920	2 497 715	2 974 110
TOTAL DES VENTES LOCALES	19 385 856	16 912 242	62 399 024	59 202 144	79 699 320
* Export	0	315 977	226 430	513 530	811 110
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	19 385 856	17 228 220	62 625 455	59 715 675	80 510 440

II- PRODUCTION : (en
unités)

* Gamme sous licence	2 388 281	2 549 972	7 597 902	8 864 065	12 166 283
* Générique Adwya	1 520 394	1 035 108	3 849 704	3 702 480	5 597 762
* Façonnage	82 680	526 688	1 475 171	1 603 180	2 002 380
* Modèle Hospitalier	684 393	722 568	1 810 910	2 133 985	2 386 068
PRODUCTION TOTALE	4 675 748	4 834 336	14 733 687	16 303 710	22 152 493

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	1 536 525	850 573	4 864 735	2 865 080	3 577 287
---------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------	------------------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	4 000 000	0	5 297 458	0	1 596 651
* Crédit Leasing	574 824	129 985	1 008 293	129 985	523 144
* Crédits de gestion	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000
VALEUR TOTALE	5 974 824	1 529 985	7 705 750	1 529 985	3 519 795

N.B: Chiffres non encore audités

- Suite -

Le chiffre d'affaires départ usine, à fin septembre 2014, s'établit à 62,6 MDT contre 59,7 MDT pour la même période en 2013, soit une croissance globale de 5% l'équivalent de + 3 MDT qui provient principalement de la gamme générique.

Le chiffre d'affaires de la gamme génériques a augmenté de 14% (+2,5 MDT) à fin septembre 2014, passant de 17,7 MDT à 20,2 MDT.

Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a resté flat à fin septembre 2014 par rapport à la même période en 2013 il s'est arrêté à 38 MDT.

La production en unités à fin septembre 2014, a baissé de 10% l'équivalent de 1,5 M boites par rapport au 3ème TR 2013.

- Au niveau des investissements, la société a dépensé à fin septembre 2014, la somme 4,8 MDT employée essentiellement pour renouveler l'outil industriel, le parc auto et des travaux d'extension.

- durant le troisième trimestre Adwya a contracté un CMT de 4 MDT et un crédit leasing de 600 MDT,

- L'effectif total au 30/09/2014 est de 526 employés et il n'a pas évolué.

- Bases de calculs du chiffre d'affaires, investissements, et endettement : chiffres comptables au 30/09/2014.

- Bases de calcul de la production : Rapport de la direction contrôle de gestion.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**EL WIFACK LEASING**

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba-4100-Medenine

La société El Wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activités relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Unité en (mD)

Répartition des Approbations par secteur et par type:

	3ème trim 2014		3ème Trim 2013		30/09/2014		30/09/2013		Exercice 2013	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	6 551	265	5 253	0	20 890	265	13 240		20 443	-
Industrie	10 867	-	5 702	522	26 754		15 110	822	22 261	910
Batiments et Travaux Publics	3 053	-	5 784	0	15 692		15 246		21 838	-
Tourisme	842	400	3 411	0	7 220	400	12 803		15 448	-
Service et Commerce	4 761	489	21 303	2 689	48 010	2 203	45 402	4 759	63 691	6 111
Total	26 073	1 154	41 453	3 211	118 565	2 868	101 801	5 581	143 681	7 021
Total Général	27 227		44 664		121 433		107 382		150 702	

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:

	3ème trim 2014		3ème Trim 2013		30/09/2014		30/09/2013		Exercice 2013	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
agriculture	6 818	265	3 750		19 706	265	9 530		15 237	-
Industrie	6 705	-	5 086		20 770		9 822	300	13 851	702
Batiments et Travaux Publics	3 506	-	6 185		14 152		14 059		18 737	-
Tourisme	1 058	400	3 296		7 357	400	10 913		12 821	-
Service et commerce	11 390	1 137	6 438	2 460	44 964	3 270	36 096	4 009	47 450	5 255
Total	29 477	1 802	24 755	2 460	106 949	3 935	80 420	4 309	108 096	5 957
Total Général	31 279		27 215		110 884		84 729		114 053	

	3 Tr 2014	3 Tr 2013	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Au 31/12/2013
Total des engagements en cours	-	-	249 038	204 514	211 204
Total des engagements classés	-	-	12 302	10 467	10 353
Trésorerie nette	-	-	765	1 391	3 376
Ressources d'emprunt	-	-	183 667	146 660	155 624
Capitaux propres	-	-	40 040	38 436	38 438
Revenus Bruts de Leasing	32 789	28 440	94 061	80 978	108 200
Revenus Nets de Leasing	5 869	4 439	16 248	13 593	19 157
Produits Nets de Leasing	3 256	2 672	8 891	7 564	10 147
Total des Charges d'expl (hors prov)	1 209	870	3 347	2 613	3 964

- ♦ Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés
- ♦ Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
- ♦ Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période
- ♦ Les ressources d'emprunts: representent la partie non échue des emprunts obtenus
- ♦ Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.

Faits saillants:

Le troisième trimestre de l'exercice 2014 a été marqué par:

* Une augmentation du cumul des MF de 30,87% par rapport à la même période que 2013.

* Un accroissement des revenus Bruts de 16,16% par rapport à la même période que 2013.

Au début du mois d'octobre, la société a obtenue, auprès des autorités, l'agrément pour la transformation de la société en banque universelle

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
- SIAME-**

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>3^{ème} trimestre 2014</i>	<i>3^{ème} trimestre 2013</i>	<i>Du début de l'ex 2014 à la fin du 3ème trim 2014</i>	<i>Du début de l'ex 2013 à la fin du 3ème trim 2013</i>	<i>Exercice 2013</i>
Revenus (Marché local)	3 420 050	3 915 559	11 153 793	10 441 900	13 952 216
Revenus (Marché de l'export)	3 025 808	2 115 129	8 892 961	6 361 328	10 409 772
<u>Total des Revenus</u>	<u>6 445 858</u>	<u>6 030 688</u>	<u>20 046 754</u>	<u>16 803 228</u>	<u>24 361 988</u>
<u>Production</u>	<u>6 208 896</u>	<u>6 207 180</u>	<u>20 559 806</u>	<u>17 493 255</u>	<u>25 700 548</u>
Investissements matériels	22 355	210 059	218 373	674 210	756 886
Investissements immatériels	42 390		49 246		
<u>Total des Investissements</u>	<u>64 745</u>	<u>210 059</u>	<u>267 619</u>	<u>674 210</u>	<u>756 886</u>
Encours dettes à moyen et long terme			569 907	975 483	1 143 816
Financement en devises			3 360 395	1 528 235	2 168 425
Encours Escompte			2 885 400	2 916 340	3 725 408
Mobilisation de créances			0	600 000	0
Financement de stock			1 300 000	1 300 000	1 300 000
Préfinancement export			1 950 000	1 950 000	1 950 000
Financement droits de douane			110 107	0	167 360
Liquidités disponibles / Découvert bancaire			-60 915	404 155	-258 402
<u>Total endettement bancaire</u>			<u>10 114 894</u>	<u>9 674 213</u>	<u>10 196 607</u>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Production : selon la formule (*Revenus de la période – Stock initial PF et encours+ Stock final PF et encours*)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Les chiffres de l'exercice 2013 sont définitifs.
- ✓ Les chiffres de la période de 2014 restent provisoires et non audités.

- Suite -

2- Commentaire des indicateurs :

Chiffre d'affaires

Les revenus de la société ont enregistré, au 30 Septembre 2014, une augmentation de +19,30 % soit +3 243 526 Dinars par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2013. Cette augmentation s'explique par :

- ✦ Amélioration des ventes sur le marché local de +6,82 % soit +711 893 Dinars. Cette variation résulte de l'effet compensé de :
 - L'évolution des ventes sur le marché local privé de +1 421 352 Dinars soit +24,11%.
 - Le tassement des ventes à la STEG de – 709 459 Dinars soit -15,61% eu égard aux ventes réalisées durant la même période de l'exercice 2013. Le recul des ventes à la STEG, s'explique par le décalage des réceptions techniques, sachant que le portefeuille de commandes de la STEG est assez garni et représente plusieurs mois d'activité.
- ✦ Evolution des ventes à l'export de +39,80% soit +2 531 633 Dinars. Cette augmentation provient de l'évolution des ventes sur les marchés Algérien, Sénégalais, Togolais, Béninois et Burkinabé.

Investissement

Le total des investissements a atteint au terme des 9 premiers mois de l'exercice en cours, 267 619 Dinars contre un total de 674 210 Dinars pour la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une baisse de - 406 591 Dinars.

Endettement

Malgré l'augmentation des besoins de la société en financement en devises pour couvrir ses importations, l'endettement bancaire de la SIAME a enregistré une légère diminution de - 81 713 Dinars par rapport à son niveau au 31 décembre 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**La Société CARTHAGE CEMENT**

Siège social : Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société CARTHAGE CEMENT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	Evolution Trimestrielle	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Evolution Cumulée	Au 31/12/2013*
PRODUCTION							
Agrégats en tonnes	1 030 480	757 565	36%	3 378 356	2 461 401	37%	3 531 639
Ready Mix en m3	43 210	38 681	12%	145 609	126 046	16%	180 253
Clinker	309 541			975 287			310 484
Ciments	189 312			772 420			42 873
CHIFFRES D'AFFAIRES							
Agrégats HTVA	3 872 210	4 740 089	-18%	12 239 174	16 371 618	-25%	20 074 763
Ready Mix	4 541 823	3 573 586	27%	14 604 050	11 596 319	26%	16 734 789
Clinker	0			19 262 975			11 633 464
Ciments Locale	16 801 571			64 110 167			293 922
Export ciments	5 796 078			22 634 658			0
TOTAL	31 011 682	8 313 675	273%	132 851 024	27 967 937	375%	48 736 938
INVESTISSEMENTS							
Investissements HTVA	511 473	31 364 657		18 946 284	71 990 615		98 159 543
ENDETTEMENT							
Endettement				511 249 467	499 352 621		507 456 206

*Chiffres Audités

1- Commentaires sur les indicateurs :

- ✓ **La production** d'agrégats de la carrière de Djebel Ressas a enregistré durant les neufs premiers mois de l'année 2014 une augmentation de +37% par rapport à la même période de l'année 2013.
La production de Ready-Mix a quant à elle augmenté de +16% par rapport à 2013.
La production du clinker a atteint 975 287 tonnes et à partir des quelles une production de 772 420 tonnes de ciments a été réalisée.

- Suite -

- ✓ **Le Chiffre d’Affaire** total de la société au 30 Septembre 2014 s’est élevé à **132,851 MDT** HTVA, soit une croissance de **+375%** par rapport à la même période de l’année 2013.

Pour l’activité agrégats, les ventes n’ont pas encore retrouvé leur rythme de l’année dernière, enregistrant une baisse de **-25%** sous l’effet de la récession économique qui secoue le pays depuis la révolution, notamment l’absence des marchés publics d’infrastructure.

L’activité Ready-Mix, par contre, a enregistré une croissance de son chiffre d’affaires de **+26%** sur les neufs premiers mois de 2014 par rapport à la même période en 2013.

Les ventes des ciments se sont élevées au 30 septembre 2014 à **86,745 MDT** dont **22,634 MDT** à l’exportation.

Au terme du mois de septembre 2014 l’endettement de CARTHAGE CMENT se situe à **511,249 MDT**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE ESSOUKNA**

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

(Exprimés en Dinars)

Libellés	3 ^{ème} trimestre 2014	3 ^{ème} trimestre 2013	Au 30/09/2014	Au 30/09/2013	Au 31/12/2013
REVENUS					
VENTES	4 420 297	1 217 238	11 353 574	7 621 067	21 526 352
Ventes de logements	3 847 975	1 016 810	9 956 891	6 369 784	19 241 325
Ventes de magasins et bureaux	572 322	200 428	1 396 683	1 251 283	2 285 027
Ventes de terrains bâtis	0	0	0	0	0
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	11 705	86 400	139 101	681 921	701 921
AUTRES	0	0	3 998	16 993	30 108
VALEUR AJOUTEE BRUTE	3 383 481	586 234	6 410 050	2 829 413	7 977 623
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 000 516	304 279	5 331 070	2 012 237	6 788 510
STOCK DE TRAVAUX EN COURS			27 075 001	22 146 328	17 790 538
VARIATION DU STOCK DE TRAVAUX EN COURS	1 931 786	2 207 322			
STOCK DE PRODUITS FINIS			4 229 886	1 485 058	9 266 995
VARIATION DU STOCK DE PRODUITS FINIS	-722 317	-806 193			
STOCK DE TERRAINS A BÂTIR			26 137 596	22 411 627	21 103 821
VARIATION DU STOCK DE TERRAINS A BÂTIR	1 782 250	715 793			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			9 136 940	7 783 613	7 636 475
VARIATION DE S IMMOBILISATION S FINANCIERES	38 027	79 384			
STRUCTURE DES PLACEMENTS			615 900	722 250	1 222 250
PLACEMENTS			24 000	24 000	24 000
FONDS GERES			591 900	698 250	698 250
BONS DE CAISSE			0	0	500 000
VARIATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	0			
VARIATION DES PLACEMENTS	0	0			
VARIATION DES FONDS GERES	0	0			
VARIATION DES BONS DE CAISSE	0	0			
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE					
PRISE DE PARTICIPATIONS	200 000	713	547 750	195 508	195 508
CESSION DE PARTICIPATIONS	0	0	0	0	5
TOTAL DES CREANCES			4 594 310	439 893	3 235 869
AVANCES RECUES DES CLIENTS			1 082 985	3 687 656	681 428
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	2 899 303	2 156 060	8 907 524	6 732 629	13 012 328

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

- Suite -

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au 30/09/2014 se résument comme suit :

- ♦ Courant les neuf premiers mois de l'année 2014, la société a réalisé un C.A de 11.354 mD contre 7.621 mD pour la même période de 2013. (soit une augmentation de 49 %).
- ♦ Le total des ventes et promesses fermes a atteint au 30/09/2014 une valeur de 17.076 mD (ventes : 11.354 mD ; promesses : 5.722 mD).
- ♦ L'excédent brut d'exploitation est passé de 2.012 mD au 30/09/2013 à 5.331 mD au 30/09/2014 (soit une augmentation de 164%).
- ♦ Au cours du 3ème trimestre 2014, la société a procédé à l'achat d'un lot de terrain à El Mourouj VI pour 873 mD.
- ♦ Au cours du 3ème trimestre 2014, la société a obtenu le PV de récolement d'un projet à El Mourouj V.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE LAND'OR
Siège social : Bir Jedid, 2054 Khélidia Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2014 (Chiffres exprimés en milliers de dinars) (*)

Indicateurs	3ème Trimestre 2014	3ème Trimestre 2013	Variation en %	Cumul au 30/09/2014	Cumul au 30/09/2013	Variation en %	Année 2013
I-Chiffre d'affaires	16 664	22 035	-24%	51 399	56 841	-10%	71 362
Chiffre d'affaires local	14 631	16 640	-12%	41 929	40 503	4%	52 532
Chiffre d'affaires à l'export	2 033	5 395	-62%	9 470	16 338	-42%	18 830
II-Production en valeur	11 669	19 196	-39%	37 282	48 478	-23%	58 244
III - Investissement	1 381	822	68%	2 483	3 913	-37%	4 948
Investissement corporel & incorporel	1 381	822	68%	2 483	3 913	-37%	4 948
Investissement financier	0	0		0	0		0
IV- Structure de l'endettement	31 358	28 224	11%	31 358	28 224	11%	30 670
Endettement à Long et Moyen Terme	12 150	11 274	8%	12 150	11 274	8%	12 824
Echéances à moins d'un an des crédits à LMT	2 451	911	169%	2 451	911	169%	1 284
Trésorerie	-16 757	-16 039	4%	-16 757	-16 039	4%	-16 562

(*) Les chiffres arrêtés au 30/09/2014 et au 30/09/2013 ne sont pas audités par les Commissaires aux comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2014

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires global a enregistré au terme des 9 premiers mois de 2014 une évolution négative de -10% et ce malgré une croissance positive au niveau du marché local de 4%.

- > **Marché local** : les ventes sur le marché local qui ont enregistré une évolution négative au cours du 3^{ème} trimestre 2014, restent sur une tendance positive au terme des 9 premiers mois avec une croissance de l'ordre de 4%. Le ralentissement de l'activité économique ainsi qu'une concurrence de plus en plus accentuée n'ont pas permis à la société de continuer sur la même lancée du 1^{er} semestre.
- > **Marché Export** : les réalisations sur ce marché ont été affectées essentiellement par la situation instable en Libye.

- Suite -

PRODUCTION

Au cours du premier semestre 2014, la valeur de la production a évolué de l'ordre de -39% par rapport à 2013.

Cette évolution met en évidence une amélioration de la marge brute suite aux efforts entrepris par la société pour :

- > La compression des coûts de revient,
- > La maîtrise des niveaux des stocks,
- > L'efficacité des achats.

INVESTISSEMENT

Durant le deuxième trimestre de l'année 2014, la société a réalisé des investissements de l'ordre de 1.381 mille dinars répartis comme suit :

> Immobilisations corporelles	1.321
> Immobilisations incorporelles	60

Les investissements corporels sont essentiellement relatifs à l'activité logistique.

ENDETTEMENT

L'endettement global a enregistré une variation de +2% entre le 31/12/2013 et le 30/09/2014.

L'évolution importante des échéances à moins d'un an des crédits à LMT correspond aux premières échéances des crédits bancaires mis en place entre 2012 et 2013 pour financer notre plan d'investissement.

La trésorerie reste stable sur la même période en dépit d'une évolution de la valeur des stocks de l'ordre de 12%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**POULINA GROUP HOLDING**

Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La Société P.G.H publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

N.b : Tous les chiffres sont en dinars

Tous les chiffres indiqués ci-dessous ne sont ni consolidés ni audités.

A. Indicateurs du 3^{ème} trimestre : activité globale du groupe P.G.H

Indicateurs		Unité	3 ^{ème} Trimestre 2014	3 ^{ème} Trimestre 2013	Variation 3 ^{ème} trim 2014/ 3 ^{ème} trim 2013	Cumul au 30/09/14	Cumul au 30/09/13	Variation cumul au 30-09-14 / 30-09-13 2	Année 2013
Revenus	Total	DT	393 228 957	409 344 896	-4%	1 209 351 704	1 172 679 375	3%	1 575 391 368
	Local	DT	356 890 413	365 403 913	-2%	1 067 090 688	1 026 691 454	4%	1 361 231 611
	Export	DT	36 338 544	43 940 983	-17%	142 261 016	145 987 921	-3%	214 159 757
Production		DT	393 592 915	411 261 645	-4%	1 209 238 579	1 164 785 193	4%	1 556 967 626

Investissements		DT	42 373 522	21 301 340	99%	89 387 755	62 491 380	43%	94 651 264
-----------------	--	----	------------	------------	-----	------------	------------	-----	------------

Endettement	CMT	DT	306 670 794	281 501 987	9%	306 670 794	281 501 990	9%	301 360 999
	CCT	DT	163 533 495	197 382 080	-17%	163 533 495	197 382 080	-17%	128 933 999
	total	DT	470 204 289	478 884 067	-2%	470 204 289	478 884 070	-2%	430 294 998

Unité dinars

Globalement PGH a enregistré durant ce 3^{ème} trimestre 2014 un fléchissement de 4% de ses revenus par rapport à 2013 due essentiellement à la baisse des ventes à l'export de 17%.

Quant aux investissements réalisés au courant du 3^{ème} trimestre, ils se répartissent comme suit :

- Intégration avicole (20,7 millions de dinars) relatif à la construction des nouveaux centres d'élevage, d'un nouveau couvoir sis à Saouef et d'une nouvelle usine d'aliment à jbel eloust.
- Produits de grande consommation (5,9 millions de dinars), ce qui correspond à la réalisation de la nouvelle usine de margarine Bir Mchergua.

Enfin, le métier commerces et services (13 millions de dinars) relatif principalement à l'avancement dans la réalisation du projet DATA CENTER (budget total 45 millions de dinars) ; ainsi que l'ouverture de nouveaux point de vente sous l'enseigne « EL MAZRAA MARKET » et « KISSES ».

- Suite -

B- Indicateurs par métier :

METIER	Indicateurs		Unité	3 ^{ème} Trimestre 2014	3 ^{ème} Trimestre 2013	Variation 3 ^{ème} trim 2014/ 3 ^{ème} trim 2013	Cumul au 30/09/14	Cumul au 30/09/13	Variation cumul au 30-09-14 / 30-09-13	Année 2013	
1	Intégration Avicole	Revenus	Total	DT	165 246 682	163 609 298	1%	475 396 006	467 990 643	2%	620 435 026
			Local	DT	162 660 925	162 185 170	0%	468 585 189	465 109 850	1%	615 307 401
			Export	DT	2 585 757	1 424 128	82%	6 810 817	2 880 793	136%	5 127 625
		Production		DT	166 899 149	160 337 112	4%	480 149 966	458 630 830	5%	608 026 325
		Investissements		DT	20 714 918	9 657 477	114%	44 587 652	23 728 082	88%	36 608 563
		Endettement	CMT	DT	114 789 266	76 266 349	51%	114 789 266	76 266 349	51%	102 116 880
CCT	DT		-10 310 604	70 727 603	-115%	-10 310 604	70 727 603	-115%	24 647 938		
2	Produits de grande consommation	Revenus	Total	DT	82 236 218	90 039 819	-9%	250 454 608	245 959 576	2%	325 545 623
			Local	DT	68 629 108	68 242 382	1%	191 776 584	178 300 855	8%	233 771 616
			Export	DT	13 607 110	21 797 437	-38%	58 678 024	67 658 721	-13%	91 774 007
		Production		DT	81 413 856	91 840 615	-11%	247 950 062	250 878 768	-1%	332 056 535
		Investissements		DT	5 927 602	5 136 139	15%	13 696 423	19 206 744	-29%	27 435 312
		Endettement	CMT	DT	42 308 386	56 631 601	-25%	42 308 386	56 631 601	-25%	38 065 301
CCT	DT		66 215 621	29 010 694	128%	66 215 621	29 010 694	128%	-9 551 463		
3	Transformation d'acier	Revenus	Total	DT	30 357 059	27 540 730	10%	99 353 963	89 021 376	12%	121 468 159
			Local	DT	14 743 581	14 532 694	1%	49 713 173	40 011 445	24%	52 912 404
			Export	DT	15 613 478	13 008 036	20%	49 640 790	49 009 931	1%	68 555 755
		Production		DT	30 053 488	28 091 545	7%	97 366 884	90 801 804	7%	123 897 522
		Investissements		DT	718 234	1 204 863	-40%	2 752 159	3 135 611	-12%	6 239 918
		Endettement	CMT	DT	17 532 640	20 899 064	-16%	17 532 640	20 899 064	-16%	25 490 158
CCT	DT		19 270 681	26 883 324	-28%	19 270 681	26 883 324	-28%	35 628 028		
4	Emballage	Revenus	Total	DT	23 826 981	30 035 553	-21%	78 752 649	77 385 596	2%	103 261 302
			Local	DT	20 835 557	25 236 841	-17%	66 076 170	62 408 372	6%	83 389 451
			Export	DT	2 991 424	4 798 712	-38%	12 676 479	14 977 224	-15%	19 871 851
		Production		DT	23 588 711	30 335 909	-22%	77 177 596	78 159 452	-1%	104 293 915
		Investissements		DT	636 222	1 804 657	-65%	6 979 399	6 518 287	7%	10 231 236
		Endettement	CMT	DT	28 316 491	20 326 945	39%	28 316 491	20 326 945	39%	25 938 986
CCT	DT		-13 890 701	-10 949 717	27%	-13 890 701	-10 949 717	27%	4 162 457		
5	Matériaux de construction	Revenus	Total	DT	27 697 537	30 130 346	-8%	102 620 499	97 884 137	5%	134 378 256
			Local	DT	26 580 694	28 077 697	-5%	97 985 685	89 658 641	9%	120 918 318
			Export	DT	1 116 843	2 052 649	-46%	4 634 814	8 225 496	-44%	13 459 938
		Production		DT	27 697 537	32 815 269	-16%	103 646 704	92 011 089	13%	126 315 561
		Investissements		DT	973 495	1 633 647	-40%	3 977 781	4 433 721	-10%	6 763 905
		Endettement	CMT	DT	37 644 087	36 980 257	2%	37 644 087	36 980 257	2%	34 184 813
CCT	DT		18 883 797	-44 231 221	-143%	18 883 797	-44 231 221	-143%	-25 630 634		
6	Commerce & Services	Revenus	Total	DT	37 808 200	43 606 244	-13%	118 143 476	119 034 483	-1%	158 836 139
			Local	DT	37 555 338	43 405 581	-13%	116 742 013	118 460 888	-1%	154 104 852
			Export	DT	252 862	200 663	26%	1 401 463	573 595	144%	4 731 287
		Production		DT	37 430 118	43 170 182	-13%	116 962 041	117 844 138	-1%	157 247 778
		Investissements		DT	13 024 351	1 747 815	645%	16 324 548	3 555 142	359%	4 624 246
		Endettement	CMT	DT	31 783 128	36 011 067	-12%	31 783 128	36 011 067	-12%	42 420 063
CCT	DT		58 022 061	101 308 542	-43%	58 022 061	101 308 542	-43%	71 031 883		

- Suite -

	METIER	Indicateurs	Unité	3 ^{ème} Trimestre 2014	3 ^{ème} Trimestre 2013	Variation 3 ^{ème} trim 2014/ 3 ^{ème} trim 2013	Cumul au 30/09/14	Cumul au 30/09/13	Variation cumul au 30-09-14 / 30-09-13	Année 2013	
7	Travaux Public	Revenus	Total	DT	56 024	162 304	-65%	336 142	1 694 188	-80%	10 250 598
			Local	DT	56 024	162 304	-65%	336 142	1 694 188	-80%	2 850 598
			Export	DT	0			0			7 400 000
		Production		DT	283 947	227 709	25%	970 140	2 090 000	-54%	3 060 596
		Investissements		DT				132 000	87 600	51%	87 600
		Endettement	CMT	DT				0			0
CCT	DT		22 823 878	16 516 748	38%	22 823 878	16 516 748	38%	18 671 922		
8	Bois & Bien d'Equiptement	Revenus	Total	DT	22 585 296	22 270 152	1%	72 082 532	65 973 569	9%	85 312 912
			Local	DT	22 414 226	21 610 794	4%	63 663 903	63 311 408	1%	82 073 618
			Export	DT	171 070	659 358	-74%	8 418 629	2 662 161	216%	3 239 294
		Production		DT	22 811 149	22 492 854	1%	72 803 357	66 633 305	9%	86 166 041
		Investissements		DT	378 700	116 742	224%	931 647	1 820 710	-49%	2 652 824
		Endettement	CMT	DT	6 088 313	9 061 272	-33%	6 088 313	9 061 272	-33%	9 729 918
CCT	DT		-814 265	-12 286 254	-93%	-814 265	-12 286 254	-93%	6 782 217		
9	Immobilier	Revenus	Total	DT	3 414 960	1 950 450	75%	12 211 829	7 735 807	58%	15 903 353
			Local	DT	3 414 960	1 950 450	75%	12 211 829	7 735 807	58%	15 903 353
			Export	DT	0	0		0			0
		Production		DT	3 414 960	1 950 450	75%	12 211 829	7 735 807	58%	15 903 353
		Investissements		DT	0			6 146	5 483	12%	7 660
		Endettement	CMT	DT	28 208 483	25 325 432	11%	28 208 483	25 325 435	11%	23 414 880
CCT	DT		3 333 027	20 402 361	-84%	3 333 027	20 402 361	-84%	3 191 651		

Métier	Désignations	3eme trimestre 2014			30/09/2014		
		2013	2014	Variation	2013	2014	Variation
10 PGH «prestations de service»	Total Revenus	51 702 240	54 724 470	6%	60 698 863	60 448 835	0%
	Revenus des prestations	2 782 891	3 035 593	9,1%	8 446 917	8 759 959	4%
	Revenus des Participations	48 919 349	51 688 876	5,7%	52 251 946	51 688 876	-1%
	Charges d'exploitation	2 572 221	2 789 526	8,4%	7 687 481	8 193 857	7%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	840 795	3 024 043	259,7%	11 268 663	8 204 501	-27%
	Placements a court terme	3 600 000	0	0,0%	-200 000	-100 000	100%
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	1 499 108	471 970	610,9%	1 499 108	471 970	-69%
	TOTAL des Actifs	330 852 136	346 022 912	5%	330 852 136	346 022 912	5%

- Suite -

Les faits saillants par métier du 3^{ème} trimestre 2014 par rapport au 3^{ème} trimestre 2013 sont :

AVICULTURE :

Les revenus de ce métier ont connu une stagnation par rapport au 3^{ème} trimestre 2013.

L'importante évolution des vente à l'export de 82% est due à l'entré en production de la nouvelle usine de coproduits dont la production est destiné exclusivement à l'exportation.

PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION :

Une régression de 9% des ventes expliquée principalement par la baisse des ventes exports de 38%, suite à la baisse temporaire des ventes export de margarine sur le marché du Cameroun durant ce trimestre.

TRANSFORMATION D'ACIER :

Les revenus de ce trimestre ont connu globalement une hausse de 10% par rapport au 3^{ème} trimestre 2013. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse des ventes export de 20%. Provenant notamment de l'activité tubulaire et de l'activité laminoir.

EMBALLAGE :

Une régression de 21% des ventes expliquée par la baisse des ventes export de 38% et des ventes locales de 17%, cette dernière est due essentiellement à :

- La baisse des ventes de l'usine de transformation de carton ondulé en Libye suite à plusieurs arrêts vu la situation d'instabilité en Libye.
- La baisse des ventes de carton ondulé de l'usine de JBEL ELOUST vu l'introduction de nouvelles usines concurrentes dans ce secteur durant cette période.
- L'arrêt de l'usine de polystyrène suite à l'incendie qui l'a ravagé.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION :

Les revenus de ce métier ont connue une régression de 8% par rapport au 3^{ème} trimestre 2013.

Cette régression est expliquée principalement par la :

- Baisse des ventes export de 46%.
- Baisse des ventes de l'usine de céramique en Libye vu les arrêts fréquents suite à la situation d'instabilité dans ce pays.

COMMERCE & SERVICES:

Les revenus de ce métier ont connue une régression de 13% par rapport au 3^{ème} trimestre 2013,

Cette variation est expliquée par la réalisation des ventes exceptionnelles en 2013 d'Equipment par les sociétés de commerce international.

BOIS & BIENS D'EQUIPEMENT:

Les revenus de ce métier ont connue une légère hausse de 1% par rapport au 3^{ème} trimestre 2013.

IMMOBILIER:

Les revenus de ce métier ont évolué par rapport au 3^{ème} trimestre 2013 de 75%, expliqué par la concrétisation d'important contrat de vente de 2 grands projets ,après l'obtention des plans de recollement relatifs aux résidences le GOLF (Soukra) et les jardins des Poètes (Ariana).

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES****- SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

	3 ^{ème} trimestre 2014	3 ^{ème} trimestre 2013	Cumul au 30/09/2014	Cumul au 30/09/2013	Cumul au 31/12/2013
1- Quantités transportées en M ³ dont :	528 864	476 508	1 357 901	1 281 952	1 739 901
-Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Rades	494 713	448 911	1 284 689	1 213 599	1 650 942
-Quantités transportées à travers le pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	34 151	27 597	73 212	68 353	88 959
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)					
- Transport par pipeline Bizerte - Rades	2 980 777	2 699 568	7 742 315	7 299 374	9 926 163
- Transport par pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage	151 870	119 859	325 572	284 634	379 136
- Transport par canalisations banales	148 414	134 674	385 407	364 080	495 282
- Frais de stockage	24 107	24 107	72 320	72 320	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	3 305 168	2 978 208	8 525 614	8 020 408	10 897 008
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)					
- Solde de la position litrage (Profit-Perte)	164 479	228 024	684 077	739 078	1 051 605
- Autres	0	0	0	1 100	1 100
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	164 479	228 024	684 077	740 178	1 052 705
4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)	3 469 647	3 206 232	9 209 691	8 760 586	11 949 713
5- Produits financiers (en Dinars)	244 196	195 107	738 280	572 000	793 313
6- Charges financières (en Dinars)	-1 496	6 176	1 837	18 528	18 596
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont :	2 144 015	1 753 151	6 089 444	5 726 047	7 877 063
-Charges du personnel	1 015 505	894 597	2 985 307	2 853 808	4 037 033
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)	330 584	332 865	798 874	772 769	922 925

- Suite -

- Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée.
- Le total des quantités transportées à fin septembre 2014 a atteint 1.357.901 m³ contre 1.281.952 m³ transportés au cours de la même période de l'année écoulée soit une hausse de l'ordre de 5,92%. Cette évolution est expliquée par l'amélioration des quantités transportées au cours du troisième trimestre 2014 à travers le pipeline Bizerte-Rades de l'ordre de 10,20% et à travers le pipeline Jet A1 Rades-Tunis Carthage de l'ordre de 23,75%.
- Le total des revenus du transport a atteint au 30 septembre 2014 la somme de 8.525.614 dinars contre 8.020.408 dinars à fin septembre 2014 soit une évolution de 6,30% justifiée par l'évolution des quantités transportées de 5,92%.
Toutefois, il est à signaler qu'une révision à la hausse du tarif du transport du JET A1 de 10% a été décidée à partir du 1^{er} octobre 2014.
- Le total des produits d'exploitation a atteint au 30 septembre 2014 la somme de 9.209.691 dinars contre la somme de 8.760.586 dinars au 30 septembre 2013 soit une progression de 449.105 dinars (5,13%). Cette augmentation est expliquée par l'évolution des revenus de transport.
- Le total des charges d'exploitation a atteint à fin septembre 2014 la somme de 6.089.444 dinars contre 5.726.047 dinars à fin septembre 2013 soit une progression de 6,35%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

Indicateurs	Unité	3ème trimestre			Cumul au 30 septembre			Année 2013
		2013	2014	Var	2013	2014	Var	
Revenus :	1000 dinars	10 782	10 892	1,0%	29 150	32 877	12,8%	40 648
<i>Marché local</i>		4 067	3 701	-9,0%	12 906	13 387	3,7%	17 541
<i>Marché export</i>		6 715	7 191	7,1%	16 245	19 490	20%	23 107
Production :		12 274	11 510	-6,2%	32 260	36 727	13,8%	46 968
Structure de l'endettement					34 516	31 758	-8,0%	35 050
<i>DMLT</i>					11 467	13 919	21,4%	10 732
<i>DCT</i>					23 049	17 970	-22,0%	24 318
Placements & liquidités					1 708	1 112	-34,9%	1 360
Investissement		1 405	1 051	-25,2%	9 138	2 638	-71%	9 952

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- ✓ Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période
- ✓ Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)
- ✓ Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- ✓ Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

- Suite -

2) Commentaires des indicateurs :

Revenus

Les ventes du 3ème trimestre 2014 ont atteint 10,892 millions de dinars, en progression de 1% par rapport à la même période 2013.

Le chiffre d'affaires enregistré au 30 septembre 2014 a atteint 32,877 millions de dinars contre 29,150 pour la même période 2013, soit **+12,8%**.

Pour le marché export, les ventes ont atteint 19,490 millions de dinars contre 16,245 en 2013 enregistrant une hausse de **20%** et soulignant ainsi le niveau de compétitivité atteint dans une industrie pointue et fortement concurrentielle.

Les exportations représentent ainsi **59%** du chiffre d'affaires global permettant à la Sotuver de confirmer son statut d'entreprise majoritairement exportatrice.

Valeur de la production

La production au 30 septembre 2014 a atteint 36,727 millions de dinars contre 32,260 en 2013 soit **+13,8%**. Cette progression est due essentiellement à l'exploitation du four 2 en pleine capacité.

Endettement

L'endettement global actuel se situe à 31,758 millions de dinars contre 35,050 fin 2013, soit une baisse de **9,4%** détaillée comme suit :

- Les crédits à moyen et long termes ont augmenté de 30% par rapport au 31/12/2013 suite à la mise en place fin juin d'un crédit de 6 millions de dinars.
- Les dettes à court terme ont diminué de 6,3 millions de dinars, elles portent en grande partie sur des financements de stocks et des préfinancements export et devises.

Investissements

Les investissements réalisés en 2014 s'élèvent à 2,638 millions de dinars et portent essentiellement sur l'acquisition d'équipements et la construction d'une nouvelle plateforme de stockage de 12 000 m2.

3) Autres faits marquants

La SOTUVER, a passé avec succès au cours du troisième trimestre 2014:

- L'audit de renouvellement de son système de management de la qualité selon la norme ISO 9001 version 2008
- Et l'audit de suivi de son système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) selon le référentiel FSSC 22 000 (ISO 22 000 + PAS 223).

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 Km 35 Grombalia 8080 Nabeul

La société GIF FILTER SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014.

	Unité	3 ^{ème} Trimestre			Cumul période du 01/01 au 30/09			Exercice 2013
		2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %	
Chiffre d'affaires	DT	3 098 198	2 827 850	9,56%	9 322 352	7 903 583	17,95%	10 696 840
<i>Ventes locales</i>	DT	2 632 834	2 288 645	15,04%	7 958 490	6 913 204	15,12%	9 211 266
<i>Ventes à l'exportation</i>	DT	465 364	539 205	-13,69%	1 363 862	990 379	37,71%	1 485 574
Production	Unité	348 168	328 002	6,15%	1 758 127	1 624 920	8,20%	2 223 422
Investissements	DT	161 367	21 200	661,17%	597 173	76 903	676,53%	419 870
Encours leasing	DT	194 308	Néant	100,00%	194 308	Néant	100,00%	Néant
Trésorerie	DT	4 325 452	4 262 350	1,48%	4 325 452	4 262 350	1,48%	4 754 991

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels, de l'exercice 2014, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

(2) Les chiffres arrêtés au 31/12/2013 sont conformes aux états certifiés.

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les revenus de la société ont enregistré une augmentation de 270 348 dinars soit 9,56% courant le troisième trimestre de l'année en cours par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2013.

Cette augmentation s'explique par :

- L'augmentation des ventes sur le marché local de 344 189 dinars soit 15,04% par rapport au 3^{ème} trimestre 2013 ;
- La régression des ventes à l'exportation de 73 841 dinars soit 13,69% par rapport au 3^{ème} trimestre 2013.

- Suite -

Toutefois, les prévisions de ventes à l'export nous laissent entrevoir un bon quatrième trimestre.

Globalement les revenus réalisés au 30 Septembre 2014 ont augmenté de 1 418 769 dinars, soit 18%. Cette hausse s'explique par l'augmentation simultanée du chiffre d'affaires local de 1 045 286 dinars, soit 15,12% et celui à l'export de 373 483 dinars soit 37,71%.

PRODUCTION

La production en quantité, au 30 Septembre 2014, a enregistré une nette évolution de 133 207 unités soit 8,20% par rapport à la même période de 2013.

INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés au 30/09/2014 ont totalisé la somme de 597 173 dinars et correspondent **essentiellement** à :

- L'acquisition de matériel de transport de marchandises pour 244 433 dinars ;
- L'acquisition de matériels et outillages industriels pour 109 661 dinars ;
- L'acquisition de matériel informatique et équipements de bureau pour une valeur de 37 155 dinars ;
- Aménagement des locaux pour 70 610 dinars ;
- Régularisation de la situation foncière du terrain pour 117 758 dinars.

TRESORERIE

La trésorerie de la société s'élève à 4 325 452 dinars au 30/09/2014 contre 4 262 350 dinars au 30/09/2013 soit une légère amélioration 1,5%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 :

INDICATEURS (en MTND)	DU 01/07/2014 AU 30/09/2014	DU 01/07/2013 AU 30/09/2013	DU 01/01/2014 AU 30/09/2014	DU 01/01/2013 AU 30/09/2013	DU 01/01/2013 AU 31/12/2013*
Total des revenus (hors taxes)	8,3	6,8	25,5	19,7	31,8
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	5,5	5,4	18,6	14,5	23,9
Charges financières	0,2	0,2	0,6	0,7	1,0
Produits financiers	0,1	-	0,2	-	-
Trésorerie nette	2,8	(3,9)	(2,4)	(7,2)	(3,7)
Délai moyen de règlement des fournisseurs	95	97	95	77	101
Nombre de points de vente	6	6	6	6	6
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	1 344 m ²	1 344 m ²	1 344 m ²	1 344 m ²	1 344 m ²
Masse salariale	0,5	0,4	1,5	1,5	1,8
Effectif moyen	128	112	114	123	120

*Les chiffres au 31/12/2013 sont audités.

- Suite -

Chiffre d'affaires :

- Au cours du troisième trimestre 2014, les ventes de **CELLCOM** ont progressé de **22,05%** pour s'établir à **8,300 MTND**. Les téléphones **Everttek** continuent à gagner des parts de marché grâce à la stratégie commerciale mise en place (qui a permis de renforcer la présence sur tout le territoire national) et à la forte compétitivité des produits offerts.
- Par catégorie de produits, les ventes de **CELLCOM** au cours du troisième trimestre 2014 ont été réalisées grâce à la vente de **12 063 Smartphones** (pour un chiffre d'affaires de **5,800 MTND**), **40 082** téléphones classiques (pour un chiffre d'affaires de **1,500 MTND**) et **779** tablettes (pour un chiffre d'affaires de **0,200 MTND**).
- Le troisième trimestre a connu le lancement de la commercialisation de trois nouveaux Smartphones, à savoir **EVERVIVD**, **EVERGLOW** et **EVERSLIM**.
- Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires a atteint **25,500 MTND**, soit une hausse de **29,44%** par rapport à la même date en 2013. Par rapport au business plan présenté lors de l'introduction en Bourse, **CELLCOM** est déjà à un taux de réalisation de **68,36%**. Historiquement, le quatrième trimestre est celui qui enregistre les meilleures ventes, et la société espère dépasser le chiffre annoncé (**37,330 MTND**).

Marge Brute :

- La marge brute de **CELLCOM** est passée de 1,400 MTND au cours du troisième trimestre 2013 à **2,800 MTND** au troisième trimestre 2014, soit une hausse de **100,00%**. Le taux de la marge brute s'est établi à **33,73%** contre 20,58% une année auparavant.
- Depuis le début de l'année, la marge brute a atteint **6,900 MTND** contre 5,200 MTND sur les 9 premiers mois de l'année 2014. Le taux de la marge brute est passé de 26,39% fin septembre 2013 à **27,05%** une année plus tard, soit une amélioration de **66 points de base**.

Charges financières :

- Au cours du troisième trimestre 2014, les charges financières de **CELLCOM** sont restées stables par rapport au troisième trimestre 2013 à **0,200 MTND**. Par contre, depuis le début de l'année, une baisse de **14,28%** a été enregistrée à **0,600 MTND**. Les produits de placement depuis le 1^{er} janvier 2014 se montent à **0,200 MTND**.

Délai de règlement fournisseurs :

- Le délai moyen de règlement des fournisseurs est passé de 97 jours fin septembre 2013 à **95 jours** fin septembre 2014. Néanmoins, depuis le début de l'année, **CELLCOM** a réussi à augmenter ce délai de **18 jours** à 95 jours. Cela a permis d'alléger le BFR de la société et d'améliorer sa trésorerie qui s'est établie à **-2,400 MTND** au 30/09/2014 contre - 7,200 MTND au 30/09/2013.

Force de vente :

- L'effectif moyen de **CELLCOM** est passé à **114 employés** en septembre 2014 contre 123 à la même date en 2013. La masse salariale est restée stable à **1,500 MTND** en raison des augmentations salariales dans le cadre de la convention collectives qui régit le secteur.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2014-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 05/06/2014 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 150 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 07/10/2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2014-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,40% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 6,80% brut l'an au minimum et 8% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le conseil d'administration a également chargé la direction générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,55% sur 5 ans et/ou TMM+2,25% ;
- Catégorie B : 7,80% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2014-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2014-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **31/10/2014** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/12/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/12/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/12/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **31/12/2014** avec maintien de la

- Suite -

date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **31/10/2014** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2014 des mises en force qui s'élèvent à 328 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 157 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2014-2 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/12/2014** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2014-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce**

- **Taux fixe** de Taux annuel brut de 7,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/12/2019** pour la catégorie A et le **15/12/2021** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 décembre de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/12/2015**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **15/12/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **15/12/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,55% l'an pour la catégorie A et de 7,80% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre 2014 à titre indicatif, qui est égale à 4,775% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,025%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2014-2» sont émises selon deux catégories :

- Suite -

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,734 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+** (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **8 octobre 2014**.

Notation de la société: En date du **8 novembre 2013**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+** (tun) et sa note à court terme à **F2** (tun), avec perspective stable.

En date du **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+** (tun) et sa note à court terme à **F2** (tun), avec perspective stable.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2014-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la STICODEVAM. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2014-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2014-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **16/10/2014** sous le n°**14-0872**, du document de référence « Tunisie Leasing 2014 » enregistré auprès du CMF en date du **02/10/2014** sous le n°**14-007** et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 3^{ème} trim 2014, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2014.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 octobre 2014.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le 27 mai 2014 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le 28 août 2014 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné et a fixé les conditions définitives de l'emprunt comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant : L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » est d'un montant de 20 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **06/10/2014** et clôturées au plus tard le **26/12/2014**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (20 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26/12/2014** et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 06/10/2014 auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres d'Attijari Leasing et dans le but de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

Aussi, cet emprunt obligataire subordonné permettra de mobiliser les fonds nécessaires au financement des opérations de leasing mobiliers et immobiliers.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance), De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers
- **Dénomination de l'emprunt** : «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014-1»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/12/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **26/12/2014**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an ;
- ✓ Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25% brut par an

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

7,50% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **décembre** de l'année N-1 au mois de **novembre** de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **26/12/2019** pour les deux Catégories A et C et le **26/12/2021** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée,

Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **26 décembre** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **26/12/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **26/12/2015** pour les catégories A et C et le **26/12/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'août 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,76%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,01%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A et C.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/09/2014 sous le n° 14-006. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généreux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

Notation de la société :

Le 07 février 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 14 mars 2014, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « B+ » (tun) à l'emprunt subordonné objet de la présente Note d'Opération en date du 11 septembre 2014 .

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente Note d'Opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents .

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné Attijari Leasing 2014 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination .

• **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires

mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 19/09/2014 sous le numéro 14-0870, du document de référence « Attijar Leasing 2014 » enregistré par le CMF en date du 19/09/2014 sous le n°14-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, rue de Mazurie-1053 Les Berges du Lac.

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 21 OCTOBRE 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,988%		
TN0008002909	BTCT 52 SEMAINES 04/11/2014		4,979%	
TN0008002917	BTCT 52 SEMAINES 02/12/2014		4,958%	
TN0008003014	BTCT 13 SEMAINES 16/12/2014		4,947%	
TN0008002925	BTCT 52 SEMAINES 23/12/2014		4,942%	
TN0008002933	BTCT 52 SEMAINES 27/01/2015		4,916%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"	4,906%		1 008,195
TN0008002941	BTCT 52 SEMAINES 24/02/2015		4,920%	
TN0008002958	BTCT 52 SEMAINES 24/03/2015		4,947%	
TN0008002974	BTCT 52 SEMAINES 21/04/2015		4,974%	
TN0008003006	BTCT 52 SEMAINES 01/09/2015		5,101%	
TN0008003022	BTCT 52 SEMAINES 29/09/2015	5,128%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,138%	998,763
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,258%	1 001,257
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,427%	900,868
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,476%	995,361
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,643%	1 027,963
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	5,792%		985,568
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,928%	985,252
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,958%	786,967
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,004%	982,677
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,174%		971,423
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,223%	964,763
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,338%		1 034,338
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,347%	955,474
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,404%		971,471

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	152,053	152,068		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,413	13,414		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,381	1,383		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	37,212	37,215		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,590	50,595		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	151,475	151,138		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	549,285	549,242		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	106,508	106,525		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	120,113	120,486		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,472	117,597		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	110,156	110,275		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,248	86,277		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	122,833	123,277		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	88,754	88,751		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	103,249	103,540		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 390,593	1 390,704		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 260,071	2 262,772		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	101,442	101,170		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	100,786	101,109		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,564	126,741		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 183,176	1 186,455		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	117,706	117,807		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,304	15,309		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 102,582	5 106,003		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	4 978,488	4 997,528		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,154	2,158		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,905	1,908		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,021	1,033		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	107,612	107,624
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	14/04/14	3,727	104,217	103,179	103,189
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	105,205	105,217
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	101,892	101,926
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	102,987	103,000
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	106,116	106,126
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	103,435	103,448
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	102,247	102,257
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	102,478	102,487
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	104,317	104,328
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	101,429	101,439
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	103,412	103,423
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	103,432	103,444
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	105,880	105,891
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	104,808	104,821
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	102,660	102,670
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	101,867	101,879
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	103,897	103,909
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	101,941	101,953
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	102,991	103,004
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	104,190	104,201
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	101,748	101,760
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	102,781	102,792
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	104,236	104,245
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	101,631	101,641
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
54	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,458	10,459
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	102,141	102,150
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	103,174	103,188

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	100,613	100,688
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	62,664	62,417
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	136,167	136,190
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 363,875	1 361,578
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,639	108,571
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,571	106,461
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	78,850	78,831
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,706	16,709
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	254,988	255,014
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	30,248	30,107
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 239,194	2 238,219
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	74,314	74,330
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	56,169	56,128
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	97,952	97,803
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	106,681	106,415
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	91,163	90,996
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,125	11,131
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	11,776	11,758
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	14,904	14,888
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	13,634	13,609
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	12,068	12,063
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,744	10,737
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,461	10,452
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,671	10,671
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	117,926	117,837
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	120,569	120,637
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,063	10,054
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	100,438	100,124
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,160	19,268
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	68,773	68,934
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	71,577	71,834
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,721	95,654
89	FCP BIAT-CROISSANCE (1)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	87,926	79,644	79,714
90	FCP BIAT-EQUILIBRE (2)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	94,496	93,007	92,933
91	FCP BIAT-PRUDENCE (3)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,803	101,785
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,103	9,120
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	6,827	6,837
94	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	-	99,807	99,551
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	96,450	95,996
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	92,916	93,507
97	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	127,989	128,022
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	9,490	9,602
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	113,613	114,003
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	116,810	117,016
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	101,040	101,304
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	99,337	99,966
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	171,060	172,580
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	159,189	160,638
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	139,409	140,244
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 295,787	9 528,669
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	16,815	16,942
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	125,667	126,645
109	FCP SMART EQUITY *	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	En Liquidation	En Liquidation
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	97,434	98,358
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	83,438	83,724
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	109,536	110,081
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 452,644	8 460,117
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,238	8,263
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,189	8,221

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

(1) initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Augmentation de capital
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Union Internationale de Banques
UIB

Siège social : 65 Avenue Habib Bourguiba –Tunis –

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques tenue le 31/07/2014 a décidé :

- Dans sa 3^{ème} résolution, de réduire le capital social de l'Union Internationale de Banques d'un montant de 98 000 000 DT pour le ramener de 196 000 000 dinars à 98 000 000 dinars et ce par réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars;
- Dans sa 4^{ème} résolution :
 - a) D'augmenter le capital social de l'Union Internationale de Banques par l'émission d'un nombre maximum de 30 000 000 actions et d'un nombre maximum de 3 400 000 certificats d'investissement (et un nombre maximum de 3 400 000 certificats de droit de vote corrélatifs), permettant de mobiliser un montant maximum de 168 MDT, y compris la prime d'émission. La date de jouissance est fixée au 1^{er} Janvier 2014.
 - b) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, dans le respect des délais légaux, l'augmentation de capital en une ou plusieurs fois et auquel cas le Conseil d'Administration déterminera le nombre d'actions ordinaires et certificats d'investissement qui seront proposés à la souscription ;
 - c) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires pour que les actionnaires non porteurs de certificats d'investissement soient en mesure de souscrire de nouveaux certificats d'investissement parallèlement à la souscription des actions nouvelles et ce, à titre réductible ;
 - d) De déléguer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour fixer les modalités de l'augmentation de capital et en particulier le pouvoir de fixer le prix d'émission de nouvelles actions et de nouveaux certificats d'investissement conformément à la formule suivante (avec possibilité d'arrondir à la centaine de millime) : le montant le moins élevé entre 10 DT et le cours moyen pondéré des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration moins une décote de 30%, étant précisé que le prix de souscription ne pourra jamais être inférieur à la valeur nominale.

- Dans sa 5^{ème} résolution, que le Conseil d'Administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions collectées à condition que celui-ci atteigne les trois quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée, étant précisé que ce montant sera déterminé par rapport à la fraction des actions souscrites sans tenir compte de la fraction des certificats d'investissement souscrits conformément à l'article 384 du Code des sociétés commerciales. Les actions non souscrites pourront être redistribuées entre les actionnaires.
- Dans sa 6^{ème} résolution, de déléguer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet de constater la réalisation de l'augmentation de capital décidée.

Dans le cadre de ces délégations, le Conseil d'Administration, tenu le 03/09/2014, a décidé de :

- Donner tous pouvoirs au Directeur Général pour accomplir les formalités afférentes à la réduction de capital ;
- Fixer les caractéristiques de l'augmentation de capital comme suit :
 - Nombre de titre à émettre : 14 960 000 actions ;
1 700 000 certificats d'investissement.
 - Prix d'émission : 10 dinars, soit 5 dinars valeur nominale et 5 dinars prime d'émission.

1. Caractéristiques de la réduction de capital

Le capital social sera réduit à concurrence de 98 000 000 dinars et ramené de 196 000 000 dinars à 98 000 000 dinars, et ce par la réduction de la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars.

Dans ce cadre, il y a lieu de souligner que l'UIB a reçu, en date du 03/09/2014, l'accord définitif du Ministre de l'Economie et des Finances pour réduire le capital social de 98 MDT.

Le capital social de l'Union Internationale de Banques sera ainsi composé de :

- 17 600 000 actions de valeur nominale 5 dinars ;
- 2 000 000 certificats d'investissement de valeur nominale 5 dinars.

But de la réduction de capital

Cette réduction de capital a pour but de se conformer aux dispositions de :

- L'article 388 du code des sociétés commerciales étant donné que les fonds propres de l'UIB sont devenus au deçà de la moitié de son capital en raison des pertes ; et
- Des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment en ce qui concerne le respect d'un ratio de solvabilité minimum de 10% exigé à partir de fin 2014 par l'article 4 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

2. Caractéristiques de l'augmentation de capital

Le capital social sera augmenté de 83,3 MDT réparti comme suit :

- 74,8 MDT par souscription en numéraire et émission de 14 960 000 actions nouvelles de nominal 5 dinars.
- 8,5 MDT par souscription en numéraire et émission de 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement de nominal 5 dinars, réservés aux anciens actionnaires autres que la Société Générale.

Toutes les actions et tous les certificats d'investissement à émettre seront nominatifs et de catégorie ordinaire.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales, le résultat de la souscription à l'émission des certificats d'investissement n'a pas d'incidence sur la réalisation de l'augmentation de capital par émission d'actions. Le résultat de cette dernière s'apprécie uniquement par rapport à la fraction des actions souscrites.

2.1. Augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouvelles actions

2.1.1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 74 800 000 dinars par souscription en numéraire de nouvelles actions :

Nombre d'actions à émettre: 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire

Valeur nominale de l'action : 5 dinars

Prime d'émission de l'action : 5 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie des actions : Ordinaire

2.1.2. Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 10 dinars l'action, soit 5 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité à la souscription.

2.1.3. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible :

A raison de 17 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour 20 actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes, correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles à souscrire en numéraire, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

L'Union Internationale de Banques ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires d'actions anciennes et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles à souscrire en numéraire qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire disponibles.

Il est à préciser que, pour pouvoir souscrire à des actions nouvelles supplémentaires et faire en sorte que l'augmentation de capital de l'Union Internationale de Banques atteigne 149,6 MDT, la Société Générale a obtenu les autorisations réglementaires nécessaires à savoir:

- L'agrément de la Commission Supérieure d'Investissement, en date du 22/08/2014, pour le dépassement par la Société Générale de son seuil de participation actuelle dans le capital de l'UIB pour atteindre un maximum de 75%, et ce au cas où les autres actionnaires ne suivraient pas l'opération d'augmentation de capital.
- L'agrément du Ministre de l'Economie et des Finances, en date du 03/09/2014, pour le dépassement par la Société Générale du seuil des 2/3 dans le capital de l'UIB, et ce au cas où les autres actionnaires ne suivraient pas l'opération d'augmentation de capital.

La Société Générale participera à l'opération d'augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouvelles actions à titre irréductible à hauteur de ses droits.

2.1.4. Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles à souscrire en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, à raison de 17 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour 20 actions anciennes et ce, **du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus***.

2.1.5 Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de l'Union Internationale de Banques exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital en actions.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale de l'action et 5 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n° 12000000010800062740, ouvert sur les livres de l'Union Internationale de Banques – Agence centrale.

2.1.6. Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 20/10/2014 à 16 H à MAC SA, en sa qualité d'intermédiaire mandaté agréé (IMA).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA, l'intermédiaire chargé de l'opération), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

*Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 20/10/2014 sont informés que leurs administrateurs agréés mandatés procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

2.1.7. Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital en numéraire par émission de nouvelles actions seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrée par L'Union Internationale de Banques (Unité Bourse et Titres) et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.1.8. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

2.1.9. Mode de placement

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront réservées, en priorité, aux anciens actionnaires et/ou aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

2.2. Augmentation de capital par l'émission en numéraire de nouveaux certificats d'investissement

2.2.1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 8 500 000 dinars par souscription en numéraire de nouveaux certificats d'investissement :

Nombre de certificats d'investissement à émettre : 1.700.000 nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire.

Valeur nominale du certificat d'investissement : 5 dinars

Prix d'émission du certificat d'investissement : 5 dinars

Forme des certificats d'investissement : Nominative

Catégorie des certificats d'investissement : Ordinaire

2.2.2. Prix d'émission

Les certificats d'investissement à souscrire en numéraire seront émis à un prix d'émission de 10 dinars le certificat, soit 5 dinars de valeur nominale et 5 dinars de prime d'émission.

Les nouveaux certificats d'investissement seront libérés en totalité à la souscription.

2.2.3. Droit préférentiel de souscription

Lors de l'Assemblée spéciale des porteurs de certificats d'investissement de l'Union Internationale de Banques, réunie le 31 Juillet 2014, la Société Générale, unique porteur des certificats d'investissement composant le capital social après la réduction, a expressément renoncé à son droit de préférence aux nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire, en faveur des autres actionnaires de l'Union Internationale de Banques.

Prenant acte de cette renonciation au droit préférentiel de souscription, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques, réunie le 31 Juillet 2014, a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour prendre les mesures nécessaires pour que les actionnaires non porteurs de certificats d'investissement soient en mesure de souscrire aux nouveaux certificats d'investissement parallèlement à la souscription à des actions nouvelles et ce, à titre réductible.

A cet effet, le Conseil d'Administration, réuni le 3 septembre 2014, a réservé l'intégralité de la souscription aux nouveaux certificats d'investissement, et ce à titre réductible, aux seuls propriétaires d'actions anciennes, autres que la Société Générale.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales, l'émission des certificats d'investissement n'a pas d'incidence sur l'augmentation de capital par émission d'actions. Cette dernière s'apprécie par rapport à la fraction des actions souscrites.

2.2.4. Période de souscription

La souscription aux nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire est réservée, à titre réductible, aux anciens actionnaires autres que la Société Générale, et ce, **du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus***.

Dans l'hypothèse où les demandes de souscription excéderaient le nombre de certificats d'investissement offert à la souscription, les demandes de souscriptions seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée.

2.2.5 Etablissement domiciliaire

Les souscriptions aux certificats d'investissement seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de MAC SA, l'intermédiaire chargé de l'opération, sis à la Rue du Lac Constance, les Berges du Lac –Tunis.

En souscrivant, il devra être versé par certificat d'investissement souscrit le montant de 10 dinars, soit 5 dinars représentant la valeur nominale du certificat et 5 dinars représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition, et dans le cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs auprès de MAC SA, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de clôture des souscriptions.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à l'Union Internationale de Banques-Agence centrale sous le N° 12000000010800419215.

2.2.6 Jouissance des certificats d'investissements souscrits

Les 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement à souscrire en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du 01/01/2014.

2.2.7 Modalité et délais de délivrance des titres

Les actionnaires souscripteurs aux nouveaux certificats d'investissement recevront de l'Unité Bourse et Titres de l'UIB, une attestation portant sur le nombre de certificats d'investissement détenus et ce, dès la clôture de la souscription aux certificats d'investissement.

2.2.8 Mode de placement

La souscription des 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement sera réservée aux anciens actionnaires, autres que la Société Générale.

*Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 20/10/2014 sont informés que leurs administrateurs agréés mandatés procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2.2.9. Création de certificats de droits de vote

Corrélativement à l'augmentation de capital par l'émission de 1 700 000 nouveaux certificats d'investissement, de nouveaux certificats de droits de vote, du nombre des certificats d'investissement effectivement souscrits, seront créés et attribués aux porteurs d'anciens certificats de droit de vote en proportion de leurs droits, sauf renonciation de leur part au profit de l'ensemble des porteurs de certains d'entre eux, conformément aux dispositions de l'article 384 du Code des Sociétés Commerciales.

2.2.10. Caractéristiques des certificats d'investissement proposés à l'émission à l'occasion de l'augmentation de capital :

- L'émission de certificats d'investissement est proposée pour répondre aux obligations légales qui s'imposent aux augmentations de capital d'une société ayant déjà émis des certificats d'investissement. Les certificats qui ont été émis à ce jour par l'Union Internationale de Banques sont exclusivement détenus par Société Générale qui a renoncé à la possibilité de souscrire à l'émission proposée;
- Les certificats d'investissement ne sont pas admis à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. L'attention des souscripteurs éventuels est particulièrement attirée sur le fait qu'en l'absence de marché liquide, les souscripteurs de certificats d'investissement pourront éprouver des difficultés à les revendre;
- Les certificats d'investissement ne comportent pas de droits de vote dans les assemblées d'actionnaires de l'Union Internationale de Banque.

2.2.11. But de l'émission

L'augmentation de capital social permettra à l'UIB:

- Une reconstitution de ses fonds propres;
- Une remise à niveau de ses ratios prudentiels; et
- Un développement équilibré, sécurisé et plus soutenu de ses activités.

2.3. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

2.3.1. Droits attachés aux actions offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre total d'actions.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.3.2. Droits attachés aux certificats d'investissement offerts

Chaque certificat d'investissement émis donne les mêmes droits pécuniaires attachés à l'action.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Il est rappelé que le certificat d'investissement ne donne pas droit de vote aux assemblées générales des actionnaires.

2.3.3. Régimes de négociabilité

Les actions sont librement négociables en Bourse.

2.3.4. Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions et des certificats d'investissement sont soumis à l'impôt selon la réglementation fiscale en vigueur.

2.4. Marché des titres

Les actions « Union Internationale de Banques » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

2.4.1. Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 17 600 000 actions anciennes, inscrites sur le marché principal de la cote de la Bourse, seront négociées, droit de souscription détaché, à partir du 06/10/2014.

2.4.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 14 960 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

2.4.3. Cotation en Bourse des droits de souscription aux actions nouvelles

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

2.5. Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.6. Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900321 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900313 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 06/10/2014 au 20/10/2014 inclus.

Les nouveaux certificats d'investissement seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN n° « TN0003900339 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements / livraisons sur les dits droits et actions négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par l'Union Internationale de Banques.

Un document de référence enregistré auprès du CMF sous le numéro **14-005** du **02 septembre 2014** et une note d'opération de réduction et d'augmentation de capital visée par le CMF sous le numéro **14-0867** du **04 septembre 2014**, sont mis à la disposition du public auprès de l'UIB, de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « Délice Holding » et l'ouverture au public du FCPR AMENCAPITAL 3, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
6.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
7.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
8.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
9.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
10.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
11.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue de la bourse, Les Jardin du Lac II Tunis	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Itihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420

23. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

61.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
65.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
66.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
67.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
68.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
69.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
70.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
71.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
72.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
73.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233

99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
21	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis

22	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
23	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
24	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT- EQUILIBRE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines- Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Immeuble Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP SMART EQUITY*	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Immeuble Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
83	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama -Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
88	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
92	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

105	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
106	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) Initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) Initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) Initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

SITUATION ANNUELLE DE FCPR MaxEspoir ARRETEE AU 31/12/2013

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement à risque « MaxEspoir », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 03 Juillet 2012 (Date de la première souscription) au 31 Décembre 2013.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **5.824.639 DT**, un capital social de **5.720.000 DT** et une valeur liquidative égale à **1.018,293 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCPR MaxEspoir ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, et compte tenu des diligences accomplies conformément aux recommandations de la profession, nous certifions que les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et qu'ils présentent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière du « FCPR MaxEspoir » arrêtée au 31 décembre 2013, ainsi que du résultat de ses opérations à cette date.

Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause l'avis ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCPR MaxEspoir des normes prudentielles prévues par l'article 2 du décret n° 2006-381 du 3 Février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.
De cette appréciation, il ressort que le FCPR MaxEspoir a placé, au 31/12/2013, 53% de ses actifs dans des actions Maxula Investissement SICAV et 47% dans des actions Maxula Placement SICAV. En conséquence, le seuil de 15% autorisé a été dépassé.
- Le FCPR MaxEspoir porte sur un montant projeté de 35.070.000 DT. Au 31/12/2013, il a été souscrit à hauteur de 5.720.000 DT libérés totalement.

Vérifications spécifiques :

- En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE**

BILAN

LIBELLE	NOTE	31/12/2013
<u>ACTIFS</u>		
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 852 945
a- Actions et valeurs assimilées		5 852 945
b- Obligations et valeurs assimilées		0
c- Emprunts d'état		0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	94
a- Placements monétaires		0
b- Disponibilités		94
Créances d'exploitations		0
Autres actifs		0
TOTAL ACTIFS		5 853 039
<u>PASSIFS</u>		
		28 401
Opérateurs créditeurs	PA1	28 357
Autres créditeurs divers	PA2	44
ACTIF NET		5 824 639
Capital	CP1	5 744 462
Sommes distribuables		80 177
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0
b- Sommes distribuables de l'exercice		80 177
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 853 039

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 03.07.12 au 31.12.13
Revenus du portefeuille-titres	PR1	108 641
a- Dividendes		108 641
b- Revenus des emprunts, BTA et BTZC		0
Revenus des placements monétaires		0
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>108 641</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-28 357
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		80 284
Autres produits		0
Autres charges	CH 2	-107
RESULTAT D'EXPLOITATION		80 177
Régularisation du résultat d'exploitation		0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		80 177
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		53 150
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-28 688
Frais de négociation		0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		104 639

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 03.07.12 au 31.12.13
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>104 639</u>
a- Résultat d'exploitation	80 177
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	53 150
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-28 688
d- Frais de négociation de titres	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>5 720 000</u>
a- Souscriptions	5 720 000
- Capital	5 720 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0
- Régularisation des sommes distribuables	0
b- Rachats	0
- Capital	0
- Régularisation des sommes non distribuables	0
- Régularisation des sommes distribuables	0
- Commissions de rachat	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 824 639
<u>L'ACTIF NET</u>	
a- Début de période	0
b- Fin de période	5 824 639
<u>NOMBRE DE PARTS</u>	
a- Début de période	0
b- Fin de période	5 720
VALEUR LIQUIDATIVE	1 018,293
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	1,226%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCPR MaxEspoir » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « MAXULA GESTION » et de l'AMEN BANK et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 16 Mars 2012.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres. Le fonds peut également accorder des avances en compte courant associés.

Le montant du fonds est de D : 35.070.000 réparti en 35.000 parts A et 70 parts B de 1.000 DT chacune. Au 31/12/2013, il a été souscrit à hauteur de 5.720.000 D libérés intégralement.

Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

FCPR MaxEspoir est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'AMEN BANK. Le gestionnaire étant MAXULA GESTION.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.

La juste valeur applicable pour l'évaluation de ces titres, correspond à la valeur mathématique de la société émettrice ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation (le coût d'une transaction récente, Discounted Cash Flow.....)

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5.852.945 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Plus-value potentielles	Valeur au 31-12-2013	% de l'actif net
Actions MAX INVESTISSEMENT SICAV	29 426	3 053 133	21 885	3 075 017	53%
Actions MAX PLACEMENT SICAV	26 932	2 746 663	31 265	2 777 928	47%
TOTAL		5 799 795	53 150	5 852 945	

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Les avoirs en banque s'élèvent au 31/12/2013 à 94 DT.

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 28.357 DT et s'analyse comme suit :

	Solde au 31/12/2013
Gestionnaire – Frais de gestion	23 631
Dépositaire	4 726
TOTAL	28 357

PA2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2013 à 44 DT et se détaille comme suit :

	Solde au 31/12/2013
Frais CMF	44
TOTAL	44

PR1 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 108.641 DT et se détaille comme suit :

	Du 03/07/2012 au 31/12/2013
Dividendes sur actions SICAV	
- Amen Première SICAV	33 221
- Maxula Investissement SICAV	61 602
- Maxula Placement SICAV	13 818
TOTAL	108 641

CH1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 28.357 DT et se détaille comme suit :

	Du 03/07/2012 au 31/12/2013
Rémunération du Gestionnaire	23 631
Rémunération du Dépositaire	4 726
TOTAL	28 357

CH2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 67 DT et se détaille comme suit :

	Du 03/07/2012 au 31/12/2013
Redevance CMF	44
Perte sur différence de règlement	63
TOTAL	107

CP1 : Note sur le capital

<u>Capital au 03/07/2012</u>	
- Montant	0
- Nombre de parts	0
- Nombre de porteurs de parts	0
<u>Souscriptions réalisées</u>	
- Montant	5 720 000
- Nombre de parts	5 720
- Nombre de porteurs de parts	7
<u>Rachats effectués</u>	
- Montant	0
- Nombre de parts	0
- Nombre de porteurs de parts	0
<u>Capital au 31/12/2013</u>	
- Montant	5 720 000
- Nombre de parts	5 720
- Nombre de porteurs de parts	7

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 03-07-2012	0	0
<i>Souscription de la période</i>	5 720 000	5 720 000
<i>Rachat de la Période</i>	0	0
Autres Mouvements	24 462	104 639
<i>Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	53 150	53 150
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres</i>	-28 688	-28 688
<i>Sommes distribuables</i>	0	80 177
Capital Fin de période au 31-12-2013	5 744 462	5 824 639

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2013</u>
Revenus des placements	18,993
Charges de gestion des placements	-4,958
<i>Revenus net des placements</i>	<u>14,036</u>
Autres produits	0,000
Autres charges	-0,019
<i>Résultat d'exploitation (1)</i>	<u>14,017</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>	<u>14,017</u>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	9,292
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-5,015
Frais de négociation	0,000
<i>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</i>	<u>4,277</u>
<i>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</i>	<u>18,293</u>
<i>Résultat non distribuable de l'exercice</i>	<u>4,277</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0,000
<i>Sommes non distribuables de l'exercice</i>	<u>4,277</u>
<i>Valeur liquidative</i>	<u>1 018,293</u>
<i>Ratios de gestion des placements</i>	
Charges / actif net moyen	0,97%
Autres charges / actif net moyen	0,00%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,75%

5-2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCPR MaxEspoir est confiée à la société MAXULA GESTION. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. Des honoraires de gestion, lui sont accordés, d'un montant correspondant à :

- 0,5% HT du montant de l'actif net non investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social,
- 2% HT du montant de l'actif net investi, payable à l'avance au début de chaque trimestre de son exercice social.

5-3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'AMEN BANK. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année avec un minimum de 1.000 DT et un maximum de 10.000 DT.

5- 4 Prise en charge par MAXULA GESTION de certaines charges

La société « MAXULA GESTION » a pris en charge les frais de fonctionnement suivants en lieu et place de FCPR MaxEspoir :

- La commission du dépositaire pour la période allant du 03/07/2012 au 31/12/2012
- Les honoraires du commissaire aux comptes